



## Mairie de MORTEMART

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du vendredi 3 avril 2026 à 20h15

Convocation du 27.03.2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 avril, le Conseil Municipal de la commune de MORTEMART, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Ishta LEMEUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

**Présents** : Mme LEMEUX Ishta, M. HEMON Fabrice, Mme SALA Eva, M. ROULAND Eric, M. LECLAIRE Yves, M. BAUDU Bruno, M. COLOMINE David, Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse, Mme MARINKOVIC Ika, Mme ROBERT Cécile.

**A été** élue secrétaire de séance : Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse

Mme LEMEUX Ishta procède à la lecture du PV du 24 mars 2026, qui est adopté à l'unanimité par les dix conseillers présents.

L'Ordre du jour est consacré aux points suivants :

#### **DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIVERSES COMMISSIONS EXTERNES**

Madame LEMEUX Ishta précise qu'il faut élire des délégués et des suppléants aux six commissions externes, ce qui amène M. BAUDU Bruno à s'interroger sur le rôle réel des délégués et de leurs suppléants : leurs voix comptent-elles, ont-elles un vrai impact sur les décisions à venir, ou sont-elles juste des votes de principe ? Une réponse est attendue pour le prochain conseil municipal.

Puis Madame LEMEUX Ishta procède à la désignation des délégués pour

- le SYGESBEM :

Madame la Maire explique que le SYGESBEM (Syndicat intercommunal de gestion de la voirie des cantons de Bellac et de Mézières-sur-Issoire), dont le siège est à Bellac, compte aujourd'hui 15 communes. Il a pour objet l'assistance à l'entretien et à la construction des voies communales, gère collectivement les eaux potables et l'assainissement et apporte également une expertise économique. Deux postes de délégués et deux postes de suppléants sont à pouvoir pour ce syndicat.

M. ROULAND Eric se porte candidat au poste de délégué n°1 au SYGESBEM.

M. HEMON Fabrice se porte candidat au poste de délégué suppléant n°1.

Tous deux sont élus à l'unanimité des dix conseillers présents.

M. LECLAIRE Yves se porte candidat au poste de délégué n°2 au SYGESBEM.

M. COLOMINE David se porte candidat au poste de délégué suppléant n°2.

Tous deux sont élus à l'unanimité des dix conseillers présents.

- l'Agence technique départementale de la Haute-Vienne :

Madame la Maire explique que l'ATEC 87 (Agence d'assistance technique de la Haute-Vienne) est au service des collectivités rurales du département pour les voiries, les bâtiments et l'informatique.

Elle propose aussi une ingénierie et une mutualisation des données, ainsi que des formations sur de l'expertise technique et de réglementation.

M. HEMON Fabrice se porte candidat au poste de délégué de l'ATEC.

M. LECLAIRE Yves se porte candidat au poste de délégué suppléant.

Tous deux sont élus à l'unanimité des dix conseillers présents.

- le Pays Haut-Limousin :

Madame la Maire explique que le Pays Haut-Limousin est composé de 46 communes réparties sur 2 communautés de communes et fédérées par l'association du Pays du Haut Limousin. Il fédère des groupements de communes, des associations, des organismes socioprofessionnels, et gère le développement économique et touristique du territoire.

Il a notamment pour mission de concourir à l'attractivité du territoire en mettant la qualité de vie au coeur des projets communaux et communautaires, d'accompagner le territoire dans la mise en oeuvre des différents leviers de la transition écologique pour en tirer des retombées économiques, d'encourager la relance économique à l'échelon local.

Mme SALA Eva se porte candidate au poste de déléguée de l'ATEC.

Mme MARINKOVIC Ika se porte candidate au poste de déléguée suppléante.

Toutes deux sont élues à l'unanimité des dix conseillers présents.

- la Correspondant Défense :

Madame la Maire explique que le correspondant défense est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines.

Mme ROBERT Cécile se porte candidate au poste de déléguée de Correspondante Défense.

Elle est élue à l'unanimité des dix conseillers présents.

- la Commission BMPAH - Gérontologie :

Madame la Maire explique que la BMPAH est une association loi 1901, gérée par un Conseil d'Administration composé des représentants des Communes.

Elle est née de la fusion des deux associations : Office de Coordination du canton de Bellac, créée en 1982 et Instance de coordination Gérontologique du canton de Mézières sur Issoire, créée en 1981. Elle a pour but de répondre aux besoins des personnes âgées de 60 ans et plus, et/ou aux personnes handicapées, sur les deux cantons, ou les communes voisines, en favorisant le maintien à domicile.

Mme LEMEUX Ishta se porte candidate au poste de présidente.

Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse se porte candidate au poste de Membre titulaire.

Toutes deux sont élues à l'unanimité des dix conseillers présents.

- la Biodiversité :

Madame la Maire explique que le délégué ou chargé de mission à la biodiversité est en charge de la connaissance et de la préservation de la biodiversité sur son territoire : milieux terrestres et aquatiques, faune et flore de sa zone d'intervention.

Ses missions peuvent varier selon la structure qui l'emploie et les écosystèmes concernés : connaître la biodiversité locale pour valoriser le territoire, choisir des gestions écologiques pour des espaces publics accueillants, conjuguer bien-être des habitants et biodiversité, former et sensibiliser à la biodiversité ou encore proposer des projets de labellisation.

M. BAUDU Bruno se porte candidat au poste de membre titulaire.

Il est élu à l'unanimité des dix conseillers présents.

## **DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES COMMISSIONS COMMUNALES**

Madame LEMEUX Ishta procède ensuite à la désignation des délégués aux commissions :

- CTD Contrats territoriaux départementaux/Commission communale Appels d'offres et travaux

Mme ROBERT Cécile et Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse se portent référentes.

- Bâtiments communaux/Voirie/Cimetière

M. BAUDU Bruno et M. ROULAND Eric se portent référents.

- Eau/Assainissement

M. ROULAND Eric et M. HEMON Fabrice se portent référents.

- Lien social

M. LECLAIRE Yves et Mme SALA Eva se portent référents.

- Commission Ecole

Mme MARINKOVIC Ika, M. COLOMINE David et M. HEMON Fabrice se portent référents.

- Communication/Tourisme/Culture/Loisirs

M. LECLAIRE Yves, Mme SALA Eva et Mme MARINKOVIC Ika se portent référents.

- Environnement/Développement durable/Cadre de vie

M. BAUDU Bruno, Mme ROBERT Cécile et Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse se portent référents.

- Finances/Activités économiques/Gestion Salles polyvalentes

Mme ROBERT Cécile, M. BAUDU Bruno et M. HEMON Fabrice se portent référents.

- Label « Les Plus Beaux Villages de France »

M. LECLAIRE Yves, Mme MARINKOVIC Ika et M. COLOMINE David se portent référents.

## **MODIFICATION DES STATUTS DU SYGESBEM**

Madame LEMEUX Ishta informe que le 30 janvier 2026, la commune de Saint-Sornin-la-Marche a demandé à intégrer le SYGESBEM.

Le comité syndical du SYGESBEM a voté en faveur de son intégration le 3 mars 2026.

Cette adhésion requiert l'accord des conseils municipaux des communes membres du SYGESBEM.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter l'intégration de la commune de Saint-Sornin-la-Marche au SYGESBEM et d'accepter la modification des statuts du SYGESBEM qui en découle.

La décision est adoptée à l'unanimité.

## **« FETES ET CEREMONIES »**

Madame LEMEUX Ishta informe que le compte 6232 sert à imputer les dépenses relatives à l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux « fêtes et cérémonies » tels que, les sapins et décorations de Noël, cadeaux, fleurissements, cérémonies officielles, animations, etc.

Puis elle procède au vote pour demander l'accord de cette affectation des dépenses citées ci-dessus au compte 6232 dans la limite des crédits repris au budget communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'affectation des dépenses au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

### QUESTIONS DIVERSES

Madame LEMEUX Ishta informe qu'elle a donné l'autorisation de pique-niquer sous la halle dans le respect des lieux et que les poubelles ont été remises en place.

Elle indique par ailleurs que Mme Jane-Lola SEBAN a signé son bail le 1<sup>er</sup> avril 2026 pour la location de l'atelier d'artiste n°4 au 1<sup>er</sup> étage.

Madame le Maire rappelle la tenue des Journées européennes des Métiers le week-end du 11 et 12 avril. Dix exposants sont attendus dans les salles municipales dont 3 nouveaux.

Madame la Secrétaire sera en charge de diffuser l'information sur Panneapocket et sur la page Facebook de Mortemart notamment.

Suite à la polémique suscitée par la mise en place des chicanes rue de l'Echauguette et de la réunion organisée à l'initiative du Département le 9 mars 2026 devant ces chicanes avec des élus, des usagers et des riverains, réunion où la solution proposée serait de biseauter leurs bordures en ciment, Madame LEMEUX Ishta propose d'organiser une réunion publique ouverte aux riverains ainsi qu'à l'ensemble des habitants de Mortemart au retour d'une synthèse sur les alternatives possibles.

Une demande de visite du dernier atelier d'artiste disponible, au 2<sup>ème</sup> étage, a été effectuée par Mme BATHILDE Clarella Vanessa, habitant à Val d'Issoire. Photographe, designer graphique, plasticienne, restauratrice et décoratrice d'intérieur, elle aimerait en effet installer son atelier au cœur de Mortemart, village qu'elle affectionne particulièrement.

Après échange téléphonique avec elle, précisant notamment qu'il s'agit bien d'un atelier et non d'un appartement en devenir et qu'elle devra s'engager à l'ouvrir au public au moins tout l'été, ce qu'elle a accepté sans problème, une visite des lieux est donc prévue le 8 avril 2026 entre 15h30 et 16h.

L'équipe municipale en place souhaite que les Marchés hebdomadaires d'été reviennent le dimanche matin au lieu du vendredi matin comme c'était le cas ces 3 dernières années. Décision validée à l'unanimité.

A noter en revanche et en accord à l'unanimité, qu'il n'y aura pas de Marché le dimanche 26 juillet 2026 car l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » organise la 3<sup>ème</sup> édition des « Médiévales de Mortemart » sur l'ensemble du week-end du 25 et 26 juillet. Pour l'occasion, le centre-bourg sera fermé à la circulation et investi par une cinquantaine d'exposants et d'animations autour du spectacle vivant.

Madame LEMEUX Ishta fait ensuite lecture de la demande de M. ANTOINE Jean-Louis, habitant d'un des logements sociaux au Couvent des Carmes, et de M. STITOU Aziz, habitant de l'un des ateliers d'artiste au Couvent des Carmes également, de pouvoir mettre en place un jardin ouvrier dans l'aire de repos et de jeux près de chez eux, au fond de la parcelle communale.

Présent au Conseil Municipal, la parole est donnée à M. ANTOINE Jean-Louis pour qu'il explique le projet à l'assemblée. L'idée générale serait que la Commune leur mette à disposition une parcelle pour qu'ils puissent faire leur potager, gratuitement de préférence et destinée à seulement quelques particuliers, notamment ceux demeurant dans les logements du couvent des Carmes.

Après échanges sur cette sollicitation, Madame le Maire a demandé à M. ANTOINE Jean-Louis et à M. STITOU AZIZ de structurer et de cadrer plus précisément leur projet pour qu'il puisse être étudié attentivement par la suite.

Madame le Maire indique par ailleurs que la Mairie s'attèle ardemment à ce que l'eau de la fontaine coule de nouveau. Mais jusqu'à maintenant, les tentatives ont échoué. Seule certitude : l'eau coule bien entre la Mère fontaine et le pont. Tout est mis en œuvre pour débloquer la situation.

La séance est levée à 22h13.

La Maire  
Mme LEMEUX Ishta



La secrétaire de séance  
Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse

